

Gagner en autonomie dans la gestion comptable de sa ferme

PUBLIC CIBLE

Paysan-es installé-es

OBJECTIFS

- Comprendre et savoir utiliser ses chiffres économiques pour être plus autonome dans le suivi et la gestion de sa ferme
- Anticiper la clôture comptable de fin d'année
- Savoir faire le suivi des factures sur un logiciel de comptabilité
- Savoir suivre ses stocks et calculer leur valeur
- Pouvoir prendre des décisions en fonction de sa comptabilité

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Afin d'assurer la pérennité de sa ferme, il est stratégique pour un-e gestionnaire d'exploitation agricole de se former à la comptabilité et au suivi administratif. En parallèle de la production et de la commercialisation, la comptabilité et la gestion sont des compétences attendues d'un-e chef-fe d'entreprise. Cette compétence permet ainsi de comprendre les chiffres économiques de sa ferme et de pouvoir les utiliser pour prendre des décisions. Cette formation vise à l'autonomisation des agriculteur-ices dans la gestion de leur comptabilité. Les agriculteur-ices faisant eux-même leur saisie comptable sur le logiciel ISTEA approfondiront le fonctionnement du logiciel.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques de l'intervenant et présentation des outils et documents abordés. Travail de mise en application en groupe ou en individuel en fonction du profil des participants

MOYENS MATÉRIELS

Amener son ordinateur et ses documents comptables

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire de satisfaction et d'autoévaluation des acquis à la fin de la formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes

N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 31620187062

N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Initiatives Paysannes

DURÉE : 2 jours jour(s)

DATE LIMITE : 03/12/2026

MODALITÉS D'ACCÈS

Les conditions générales de vente sont disponibles en suivant ce chemin :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc000_cg

Le règlement intérieur est disponible en suivant ce chemin :

https://www.agriculturepaysanne.org/IMG/pdf/doc00_regl

L'inscription vaut acceptation

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

VIVEA ou AIF : 40 euros de reste à charge/jour (10 euros de réduction pour les adhérents) 200 euros/jour si prise en charge par l'OPCO (10 euros de réduction pour les adhérents) 150 euros/jour en autofinancement (10 euros de réduction pour les adhérents)

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Anne Brebion

a.brebion@initiatives-paysannes.fr

Initiatives Paysannes

MENTIONS

L'inscription vaut acceptation

SATISFACTION : En 2025, 7 exprimés, 85% de satisfaction globale

NOTE : Apporter sa comptabilité / Chacun amène son déjeuner

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/12/2026	A définir Somme	
12/10/2026	Somme	Baudoin Caron, conseiller/comptable AFOCG (Association de Formation Collective à la Comptabilité et à la Gestion)

PARTENAIRES



FINANCEURS



☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))